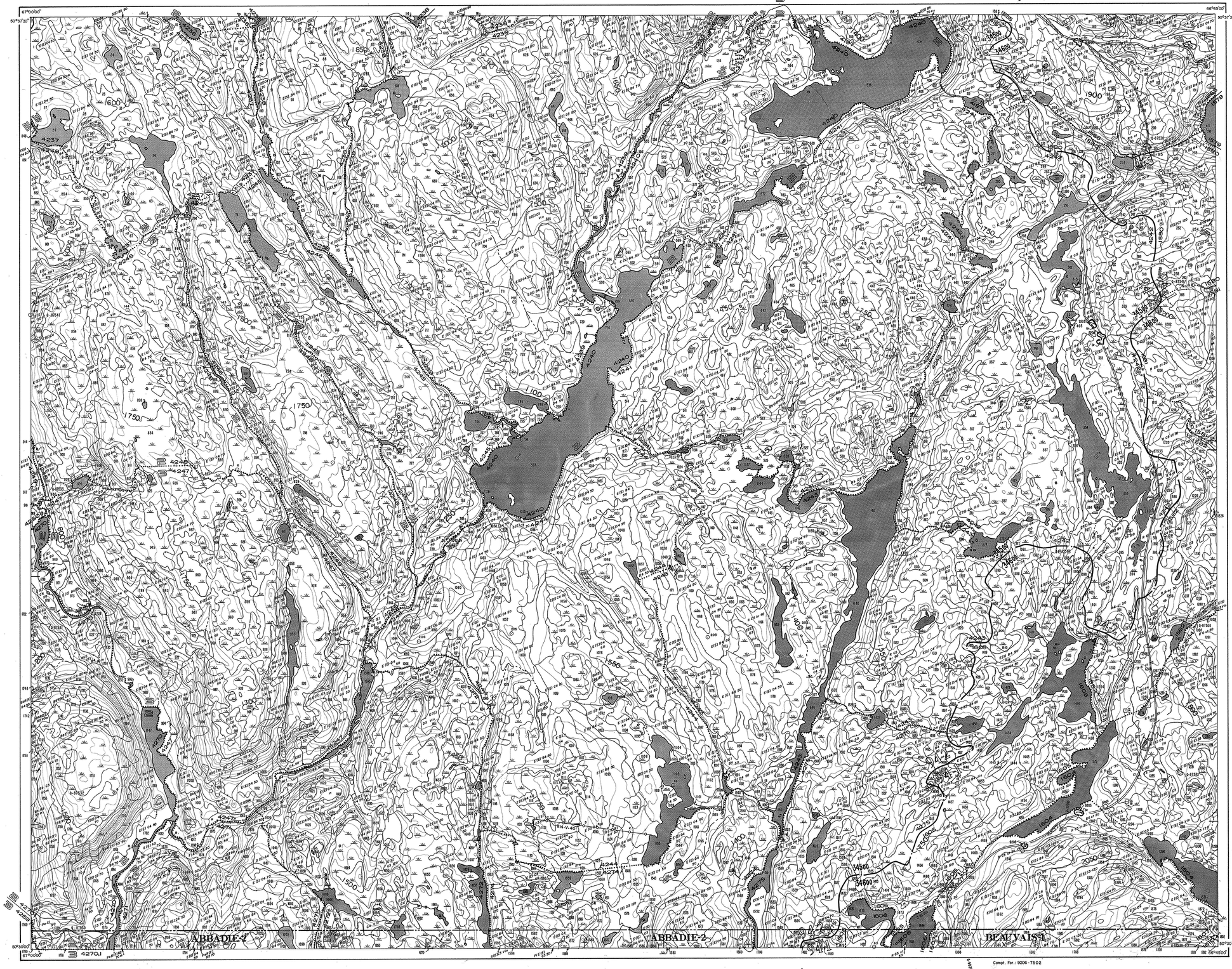

Compt. For.: 9206-7502

À jour : avril 1996

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe de jardinage avec dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Dégagé partiel (dégagé ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Ensemencement naturel
Ensemencement
Épinette commerciale
Récolte dans les bleuets (abaisse des fibres).

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à thuya (cèdre)	R (Th)
— — à prusche	R (Pu)
— — à mélèze	R (L)
— — plantation	R P
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tige)	E
— — à thuya (cèdre)	E (Th)
— — à mélèze	E (M)
— — à prusche	E (Pu)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à pin rouge	E (Pr)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	EPS
— — (plantation d'épinette de Norvège)	EPN
— — (plantation d'épinette noire)	EPE
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	SSP
Pinède à pin blanc	Pb
— — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb(Pr)
— — avec thuya (cèdre)	Pb (Th)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — avec mélèze	Pb (M)
— — avec pin gris	Pb(Pg)
— — avec prusche	Pb (Pu)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — (plantation)	Pb P
Pinède à pin gris	Pg
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)
— — avec thuya (cèdre)	Pg (Th)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — avec mélèze	Pg (M)
— — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — avec prusche	Pg (Pu)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — (plantation)	Pg P
Pinède à pin rouge	Pr
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — avec thuya (cèdre)	Pr (Th)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec mélèze	Pr (M)
— — avec pin gris	Pr (Pg)
— — avec prusche	Pr (Pu)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr P
Prusche	Pu
— — (la prusche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (Pu)
— — à thuya (cèdre)	Pu (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pb)
— — à pin rouge	Pu (Pr)
— — à pin gris	Pu (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu P
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M(Pb)
— — à pin rouge	M(Pr)
— — à pin gris	M(Pg)
— — à prusche	M(Pu)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	MEU
— — (plantation de mélèze japonais)	MJ
— — (plantation de mélèze laricin)	MRL

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes avec pin gris	F(Pg)	F(Pg)
— — — — — avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)
— — — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)
— — — — — avec thuya (cèdre)	F(Th)	F(Th)
— — — — — avec mélèze	F(L)	F(L)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(E)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BP (S)	BP(S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BP(E)	BP(E)
— — — — — avec pin blanc	BP(Pb)	BP(Pb)
— — — — — avec pin blanc	BP(Pb)	BP(Pb)
— — — — — avec pin rouge	BP(Pr)	BP(Pr)
— — — — — avec pin gris	BP(Pg)	BP(Pg)
— — — — — avec pin rouge	BP(Pr)	BP(Pr)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb) (R)
— — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr) (R)
Peuplerie avec sapin	Pe(S)	Pe(S)
— — avec épinette	Pe(E)	Pe(E)
— — avec pin blanc	Pe(Pb)	Pe(Pb)
— — avec pin rouge	Pe(Pr)	Pe(Pr) (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe(E)	Pe(E) (R)
— — avec résineux	Pe(R)	Pe(R) (R)
Bouleau à bouleaux jaunes	BJ(R)	BJ(R) (R)
(peuplier-résineux)	PR (R)	PR (R) (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F) (F)
— — — sur station humide	M (F)	M (F) (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — (essences intolérantes	F
— — (essences tolérantes	F
— — (essences	F
— — (plantation)	F P
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bp
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplerie	Pe
Chênaie rouge	Cr
Chênaie	C (R)
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	C (R)
— — à bouleaux jaunes	C (R)
— — à peuplier	C (R)
— — à feuillus d'essences intolérantes	C (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	C (F)
Plantation d'érable à sucre	ERSU
— — de peuplier hybride	PeHy
— — de peuplier	Peup
— — de peuplier hybride	PeHy
— — de tilleul d'Amérique	Ti Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — SS
Dénudé et semi-dénudé humide — SH
Julinie — J

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) — E
Ligne de transport d'énergie (emprise) — A
Terrain agricole — T
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. — P

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en damier	CPD
Coupe partielle par bande	CPB
Coupe partielle plus épaisse légère	CPPL
Chablis partiel	CP
Épidémie légère	EP
Brûlis partiel	BP

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 18 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	OT
Brûlis	OB
Chablis total	OV
Chablis partiel	OV
Friche	O
Plantation	O

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES		TISES DE:	
10 (ans)	—	0-20 ans	
30	—	21-40	»
50	—	41-60	»
70	—	61-80	»
90	—	81-100	»
100	—	101 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
70-30 (ans)	30-30 (ans)	
80-30	30-30	»
80-50	50-50	»
80-50	50-50	»
80-70	70-50	»

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Je (jeune inégalienne): Peuplements de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D=30 cm et D=50 cm
Vieilleuse inégalienne: Peuplements de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D=50 cm et D=90 cm
Peuplements de feuillus tolérants, majorité des tiges supérieures à D=90 cm
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 10 cm.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (3m)	2 (7m)	3 (12m)	4 (17m)	5 (22m)	6 (+22m)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES-CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91 % et plus	***

Superficie entourée de pentes > 31%
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 6E1 03 g 50m ⊖
— détourbation
— classe de pente
— classe d'âge
— classe d'origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R 03 c16 01
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— hauteur
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE PINCIN, THÉRIAULT ASTÉ
SIGNATURE: [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Photographie aérienne: 1987
Carte forestière: Année de publication: 1988
Année de révision: 1989

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique: 24° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 24
Unité d'aménagement — 2
Unité de sondage — 000
Mode de tenure ou de gestion — 16
Bloc d'aménagement — 04
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 34500*
Bassin primaire — 34500*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 97 900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 4245 *
Région écologique — 11a
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-J-14 S.E. S.O.	22-J-15 S.E. S.O.	22-J-16 S.E. S.O.
22-J-11 N.E. S.E. S.O.	22-J-10 N.E. N.O. S.E. S.O.	22-J-9 N.E. N.O. S.E. S.O.
22-J-6 N.E.	22-J-7 N.E. N.O.	22-J-8 N.E. N.O.

22 J/10 S.O.